LA LETTRE du Mesnil-le-Roi

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS
NUMÉRO 117 AOÛT 2019

Bonne rentrée

Les Maths'l's
COURS DE MATHÉMATIQUES
DE LA 6ÈME À LA PRÉPA
NOUS CONTACTER :
06 28 04 05 44
WWW.MATHSLINS.COM
Préparation aux concours :
Bac (INSA, GEIPI,...)
Bac+1 et plus
Stages pendant les vacances
Expérience de plus de 10 ans
auprès d'élèves de Prépas
Commerciales ou Ingénieurs

Dépannage
7/7 & 24/24
SERRURERIE
DARMON
01 349 349 55
www.serrurerie-darmon.com
serrurerie.darmon@gmail.com
52 rue de Paris 78600 Maisons-Laffitte
Portail • Automatisme • Digicode vigik • Portes blindées • Fenêtres • Volets

U express Le Mesnil le Roi
Commerçants autrement
DU MARDI 24 SEPTEMBRE
AU SAMEDI 5 OCTOBRE 2019
La Foire aux Vins
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ.
À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

ÉDITO

BONNE RENTRÉE À TOUS !

Chères Mesniloises, Chers Mesnilois,

Après des vacances, qui je l'espère ont été profitables pour tous, chacun aborde une nouvelle rentrée avec l'espoir qu'elle sera tonique et plus sereine.

Cette Lettre traite de plusieurs sujets importants qui conditionnent notre cadre de vie, trois au moins méritent votre attention :

Le premier est la fermeture de deux classes dans nos écoles élémentaires, l'une au Clos de La Salle et l'autre à Jean Jaurès. Les écoles maternelles ne sont donc pas touchées. Les raisons ont été maintes fois rappelées : le coût de l'immobilier et le manque de logements sociaux pour les jeunes foyers et on ne peut vouloir limiter les constructions et accroître les effectifs scolaires.

Le deuxième est une modification partielle du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : il s'agit de modifications mineures qui feront l'objet d'une communication publique durant tout le mois de septembre pour que chacun puisse faire valoir ses observations avant adoption définitive.

Le troisième traduit une volonté partagée de faire évoluer nos pratiques de déplacement et de privilégier le vélo. C'est une nécessité pour améliorer la sécurité autant que de contribuer à la réduction des diverses pollutions urbaines. Les moyens mis en œuvre par notre Agglomération, la Région et le Département nous ouvrent des opportunités que nous saisissons.

Les travaux de voirie, avec l'enfouissement des réseaux, rue des Sycomores et rue Jules Rein, créent des perturbations importantes pour les riverains comme pour les automobilistes. Nous nous efforçons d'en limiter les effets. Les aménagements contribueront à embellir le Mesnil et à sécuriser les trajets.

Le Mesnil entend, comme nous aimons le dire, préserver son "esprit de village". En avril, la fête médiévale, en mai le *Run & Bike*, en juin la fête de la musique dans le cadre extraordinaire de la bibliothèque et la fête des foins et le 13 juillet, le feu d'artifice et le bal... ont mobilisé, à chaque fois, des centaines de Mesnilois de toutes générations.

Le 31 août, je vous invite à rendre visite au forum annuel des associations à la salle omnisports. Vous y trouverez l'activité sportive, culturelle ou sociale de votre choix pour occuper vos loisirs, dépenser votre énergie ou rejoindre les bénévoles qui consacrent du temps au service de nos concitoyens et à l'animation de notre commune.

Ne ratez pas la Grande Fête du sport le 21 septembre près des gymnases !

Bonne rentrée à tous.

Le Maire

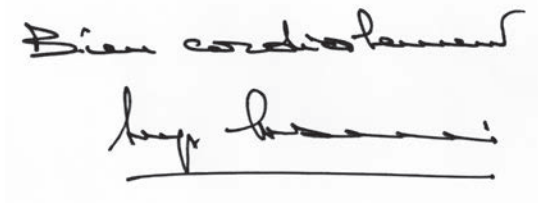

SOMMAIRE

4 Dossier
URBANISME
PLAN VÉLO

10 En bref

13 Au cœur de ma ville
INFOS ÉCOLE
BIODIVERSITÉ
TRANSPORT
POMPIERS
ÉVÉNEMENTIELS
BIBLIOTHÈQUE

22 En direct

24 Au cœur des associations

34 Sortir dans ma ville

Journal Municipal d'Informations
Directeur de la publication : Le Maire, Serge Caseris
Secrétaire de rédaction : Elisabeth Messager, maire-adjoint
Conception, réalisation : Patricia Anssens
Régie publicitaire : LCV Communication 06 11 59 05 32
Impression : Artimedia, RCS Paris B 419 235 049.
Papier blanchi sans chlore, ni acide. Dépôt légal août 2019.
Ne pas jeter sur la voie publique - Photos non contractuelles.
PI Salamandre ©mirabile, p6 à 9 ©Vectorovich, p11 ©Alexey Laputin, p13 ©dashadima, P31 ©Sylwia Nowik > Fotolia.com - DR.

VILLE DU MESNIL-LE-ROI

DEPARTEMENT
DES YVELINES
SC/PD/MHM/CL/SP/2019 - 326

ARRÊTÉ DU MAIRE N°P2019/5

OBJET : Prescription de la modification simplifiée n°1 du Plan local d'urbanisme (PLU)

Le maire de la commune du Mesnil le Roi,

VU le code de l'urbanisme et notamment les articles L.153-36 à L.153-48,

VU l'ordonnance n°2015-1174 du 23 septembre 2015 relative à la partie législative du livre 1er du code de l'urbanisme,

VU le Plan local d'urbanisme (PLU) approuvé le 2 février 2017 et rendu exécutoire le 7 mars 2017,

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de procéder à un ajustement du règlement applicable aux zones urbaines pour faciliter l'instruction des demandes de permis de construire et déclarations préalables, de corriger des erreurs matérielles constatées dans le rapport de présentation, les annexes et le plan de zonage, de protéger les zones naturelles de dépôts de toute nature, les objectifs de la modification du PLU de la commune du Mesnil le Roi portent sur :

- La modification du règlement pour préciser l'article 7 des zones UG et UH, quant aux possibilités existantes d'implantation en limites de parcelles sans modifier celles-ci et en fixer les conditions quant aux ouvertures ;
- La correction de deux cartes situées dans le rapport de présentation qui exposent les zones urbaines et à urbaniser et sur lesquelles une erreur a été relevée ;
- La correction d'une erreur relevée au niveau du plan de zonage, avec le rétablissement de la limite de zone UG correspondant à la limite définie dans le POS ;
- Le remplacement, suite à une erreur matérielle au niveau des annexes cartographiques, du plan d'alignement de la rue du général Leclerc entre la rue Jules Rein et la Place du Général de Gaulle approuvé le 15 mars 1933, par celui en vigueur approuvé le 18 novembre 1963.
- Au niveau de l'article 1 de la zone naturelle, l'ajout de l'interdiction de réaliser des dépôts de toute nature.
- Au niveau du chapitre définitions, des précisions quant à la définition des baies.

CONSIDÉRANT qu'il est ainsi nécessaire de procéder à des modifications ou à des adaptations mineures du PLU, et que celles-ci consistent à apporter des précisions au règlement existant, à le compléter pour mieux protéger la zone naturelle, à corriger de simples erreurs matérielles ;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des modifications envisagées ne sont pas de nature à :
- diminuer les possibilités de construire ;
- réduire la surface d'une zone urbaine ou à urbaniser.

CONSIDÉRANT que cette évolution du document d'urbanisme peut s'effectuer dans le cadre de la procédure légale de la modification simplifiée ;

ARRÊTE

ARTICLE 1er :
Une procédure de modification simplifiée du Plan local d'urbanisme (PLU) est engagée.

ARTICLE 2 :
Le projet de modifications portera sur les points suivants :

- Reformulation sans en modifier le fond, des règles et définitions relatives aux articles UG7 et UH7. Il s'agit d'une rédaction plus précise des règles existantes quant aux possibilités d'implantation en limite de parcelle pour chacune des zones concernées, excluant le fond de parcelle, afin d'en faciliter la compréhension et ainsi l'instruction des dossiers d'une part, et précisant l'interdiction de toute ouverture sur les façades en limite de parcelles pour protéger des vues les propriétés riveraines touchées par ces implantations, d'autre part.
- Complément de l'article N.1 relatif aux occupations et utilisations des sols en zone N (zone naturelle) pour mieux en assurer la protection contre des dépôts de toute nature en les interdisant.
- Mise en conformité des couleurs erronées des cartes miniatures page 278 et 288 du plan de zonage dans le rapport de présentation, et du plan de zonage lui-même.
- Remplacement de la cartographie de 1933 de la servitude d'alignement EL7 de la rue du Général Leclerc annexée au PLU en lieu et place, par erreur, de la cartographie approuvée par arrêté préfectoral le 18 novembre 1963, par la cartographie de 1963.
- Correction d'une erreur matérielle de zonage, par report des anciennes limites du POS entre zone naturelle N et zone urbaine UG, au sud du square Bellevue. Le projet a pour objectif de mettre en conformité le zonage de ce secteur avec le contenu général du rapport de présentation et le PADD.
- Précisions à apporter à la définition des baies.

ARTICLE 3 :
- Le projet de modification simplifiée du PLU sera transmis à la Mission régionale de l'autorité environnementale (MRAe), en tant qu'autorité environnementale, dans le cadre de la procédure au cas par cas, pour avis, avant sa notification aux personnes publiques associées, conformément aux dispositions des articles R.104-21 et suivants du code de l'urbanisme.

ARTICLE 4 :
Il sera procédé à une mise à disposition du public du projet de modification simplifiée du PLU, pendant 1 mois, selon des modalités qui seront précisées par une délibération du Conseil municipal.
À ce projet sera joint, l'avis de la Mission régionale de l'autorité environnementale (MRAe), en tant qu'autorité environnementale, et les avis des personnes publiques associées, au fur et à mesure de leur réception en mairie.

ARTICLE 5 :
À l'issue de la mise à disposition du public, le projet de modification simplifiée éventuellement amendé pour tenir compte des avis recueillis auprès des personnes publiques associées, ainsi que des observations consignées par le public sur le registre, sera approuvé par délibération du Conseil Municipal.

ARTICLE 6 :
Le présent arrêté fera l'objet, conformément aux articles R.153-20 et R.153-21 du code de l'urbanisme :

- d'un affichage en mairie durant un mois ;
- d'une mention en caractère apparent dans un journal diffusé dans le département ;
- d'une insertion au recueil des actes administratifs (RAA)

ARTICLE 7 :
Une copie du présent arrêté sera adressée à Monsieur le sous-préfet de Saint Germain en Laye.

Fait à LE MESNIL-LE-ROI
Le 7 mai 2019

MAIRIE DU MESNIL-LE-ROI (YVELINES)

Le Maire

Serge CASERIS

Conformément aux dispositions du code de la justice administrative, le tribunal administratif de Versailles peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :
- date de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département pour contrôle de légalité
- date de sa publication et/ou notification

Par **Pierre Debue, maire-adjoint**

LANCEMENT D'UNE PROCÉDURE DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE

Un Plan Local d'Urbanisme n'est pas un document réglementaire figé : il vit, car il s'applique quotidiennement à l'ensemble des demandes de permis de construire ou déclarations préalables déposées chaque semaine au service de l'urbanisme. Il permet de réguler les opérations immobilières importantes. Il met tous les habitants de la commune à l'abri de constructions ou d'aménagements "sauvages" constituant autant de nuisances. Il est fait pour permettre dans la commune une évolution harmonieuse de l'habitat respectant à la fois les aspirations de ses habitants, et les obligations légales en matière de construction de logements locatifs sociaux et de densification urbaine.

Au fil de sa pratique, les fonctionnaires et élus qui ont en charge l'urbanisme perçoivent les précisions méritant d'être apportées à ce texte, sans qu'il soit nécessaire d'en modifier le fond. Ils constatent aussi les erreurs matérielles pouvant s'être glissées dans certains de ces documents. Ils notent enfin les requêtes ou remarques particulières de personnes ne s'étant pas manifestées lors de l'enquête publique et pouvant signaler a posteriori une erreur matérielle leur étant préjudiciable et qu'il est justifié de prendre en compte.

L'amélioration sur certains points du PLU vise donc à apporter au règlement les précisions ou compléments nécessaires, et à corriger les erreurs matérielles sur l'ensemble des documents ou annexes où elles ont été relevées.
Le Maire a, en conséquence, décidé par arrêté en date du 7/05/2019 d'ouvrir une procédure de modification simplifiée en application des art. L.153-36 à L.153-48 du code de l'urbanisme.
Cet arrêté, déterminant l'objet des modifications projetées, affiché en Mairie depuis le 11/05/2019 a fait en outre l'objet d'une publication dans le journal "Le Parisien" en date du 17/05/2019 et dans le "Courrier des Yvelines" en date du 22/05/2019.

Modification simplifiée n°1 du PLU
Par délibération du 27 juin 2019, le Conseil municipal du Mesnil a défini les modalités de mise à disposition du public de la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
Cette mise à disposition du dossier aura lieu du **27/08/2019 au 1/10/2019 inclus** au service urbanisme de la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture. Cette délibération est affichée et peut être consultée en mairie.

Le projet de modifications a, préalablement à l'arrêté du Maire, été présenté en commission d'urbanisme. Les personnes associées – le Préfet, la Communauté d'Agglomération et les communes limitrophes notamment – ayant eu deux mois pour faire part de leurs avis, ceux-ci seront joints au dossier qui sera alors mis à la disposition des Mesnilois pendant un mois afin qu'ils puissent présenter leurs remarques.

Le 27 juin 2019 le conseil municipal a statué sur les modalités de la communication du projet au public.

La mise à disposition du public du projet de modification simplifiée du PLU et des avis des personnes publiques associées est ainsi programmée du 27 août au 1er octobre 2019 inclus.

Après le recueil de ces différents avis, des remarques émises par les administrés, et avec les modifications au projet initial pouvant en résulter, le Conseil municipal sera alors appelé à l'adopter.

CASGBS : 9 millions d'euros d'investissements par an sur 4 ans

PLAN VÉLO

DE NOTRE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-GERMAIN-BOUCLES-DE-SEINE (CASGBS)

Le Conseil communautaire a adopté en sa séance du jeudi 9 mai dernier le plan vélo pour 2019-2026. Avec l'aide déterminante de la Région et du Département, de nombreux projets se déploient dès cette année pour accorder davantage de place aux mobilités douces et faciliter la pratique du vélo au quotidien sur notre territoire.

> Serge Caseris, maire du Mesnil, Laurence Bernard, maire du Pecq, Alexandre Joly, maire de Houilles, Pierre Fond, maire de Sartrouville.

"Notre ambition est que le Réseau Express Vélo de la CASGBS devienne une réalité pour ses 334 000 habitants en déployant un maillage structurant, continu et confortable qui permette d'effectuer des trajets rapides et sécurisés vers les gares, les établissements scolaires et les pôles d'emplois majeurs d'Île-de-France" (Pierre Fond, Président de la CASGBS).

Concrètement :

CRÉATION DE 80 KM D'ITINÉRAIRES CYCLABLES D'ICI À 2026 RÉPARTIS EN TROIS CATÉGORIES

➔ **Le Réseau Express Vélo – REVe** - (33 km) qui formera l'armature du réseau cyclable pour les trajets du quotidien vers les pôles d'emplois majeurs d'Île-de-France.

➔ **Un réseau complémentaire** de 29 km qui permettra principalement l'accessibilité aux gares et stations, ainsi qu'aux principales polarités de l'agglomération (établissements scolaires, commerces, etc).

➔ **Enfin, un troisième réseau** à vocation touristique de 18 km permettant d'assurer la continuité des aménagements sur les berges de Seine et de favoriser l'accès à certains sites touristiques et aux forêts. **Le Mesnil-le-Roi est inscrit dans ce réseau qui concerne les berges de Seine.**

2019-2026

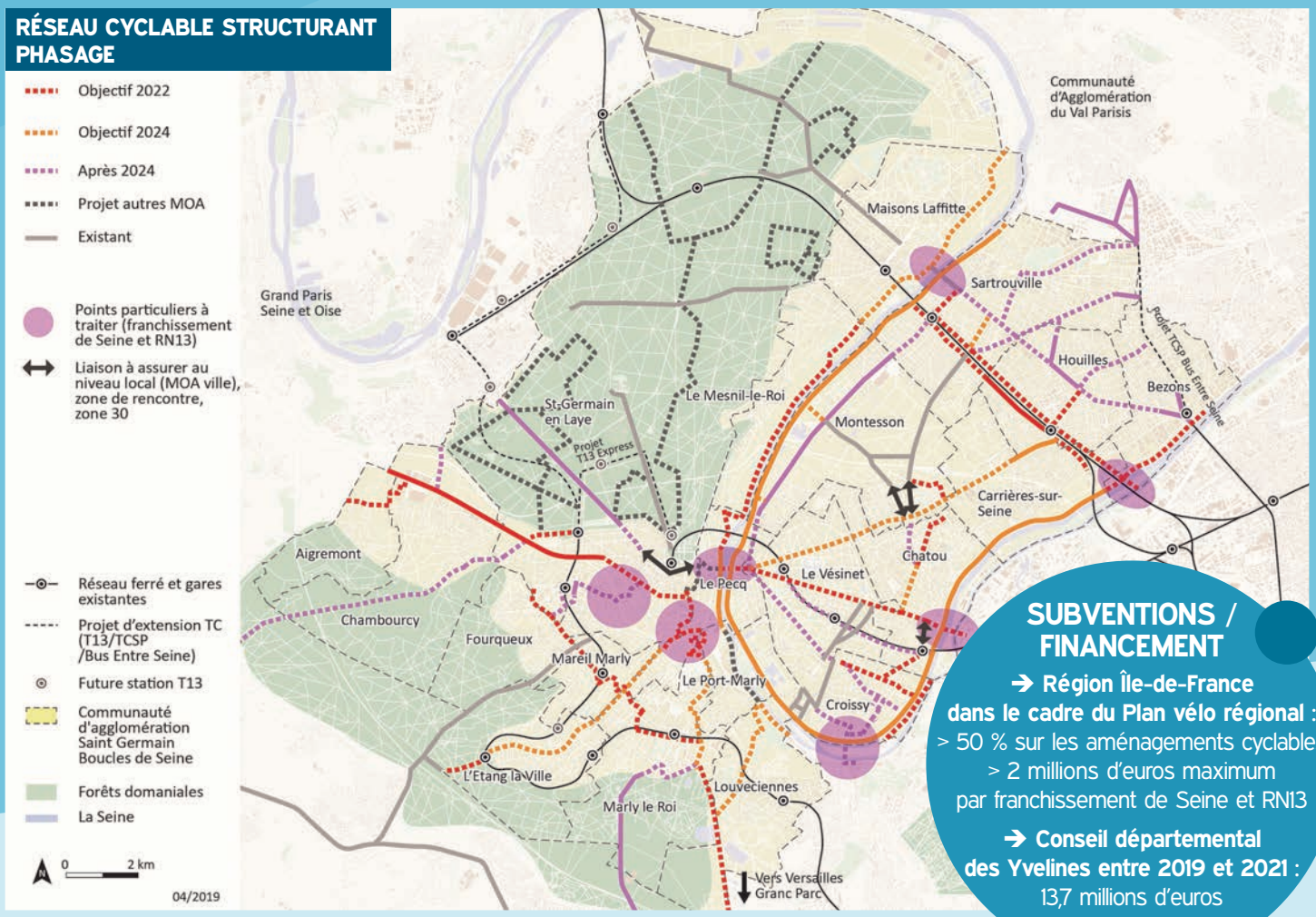

SUBVENTIONS / FINANCEMENT

➔ **Région Île-de-France dans le cadre du Plan vélo régional :**
> 50 % sur les aménagements cyclables
> 2 millions d'euros maximum par franchissement de Seine et RN13

➔ **Conseil départemental des Yvelines entre 2019 et 2021 :**
13,7 millions d'euros

OFFRIR DE NOUVELLES POSSIBILITÉS DE TRANSPORT

➔ Améliorer les franchissements de Seine et des infrastructures routières à vélo en lançant dès cette année les études de faisabilité pour les ponts de Chatou, du Pecq, de la 2ème DB et de la RN13 à Saint-Germain-en-Laye.

➔ Dans le cadre du projet de prolongement du RER E (EOLE) à l'ouest, la CASGBS porte notamment la réalisation d'une passerelle en encorbellement au nouveau pont ferroviaire d'EOLE. Cette passerelle permettra, par exemple, de relier la gare de Houilles-Carrières-sur-Seine à la Défense en 15 minutes à vélo.

FACILITER LES DÉPLACEMENTS

➔ Établir sur ce réseau vélo, une signalétique spécifique visant à accompagner les usagers tout au long de leur itinéraire par un marquage signifiant, lisible et continu : indications de direction, des stations de gonflage, code couleur, temps de parcours...

➔ Faciliter le stationnement par l'équipement de toutes les gares et stations de tramway en stationnement Véligo d'ici à 2022 et le soutien financier aux communes pour la création de places de stationnement vélo en ville.

ENCOURAGER LA PRATIQUE DU VÉLO DANS LES DÉPLACEMENTS AU QUOTIDIEN

➔ Installer des stations de gonflage et de réparation en libre-service sur l'ensemble du territoire.
Les 20 premières seront installées dès 2019 !
Le développement des bornes de recharges pour les vélos à assistance électrique est également au programme.

➔ Création d'une Maison du vélo dans l'ancien bâtiment des voyageurs de la gare de Houilles-Carrières dont la CASGBS financera les travaux d'aménagement.

➔ Cette Maison fera partie du réseau des points de retrait et de réparation du nouveau service Véligo de location longue durée de vélos à assistance électrique mis en place par Île-de-France Mobilités en septembre 2019.

"Nous nous sommes attachés à répondre de manière concrète aux enjeux d'un monde en constante évolution sans perdre de vue les attentes des usagers : rouler en sécurité, stationner facilement, disposer de services de proximité et d'outils innovants pour se déplacer."

Laurence Bernard, Alexandre Joly, vice-présidents en charge des transports de la CASGBS.

Photos pages 6 a 9 ©CASGBS

Dossier ◆◆◆

DÉPLACEMENTS

Par **Janick Chevaller, maire-adjoint**

MOBILITÉS DOUCES

La sécurité routière a été l'une des principales préoccupations évoquées lors des réunions de quartiers.

Le Mesnil comme beaucoup d'autres villes souffre de trois maux principaux :

➔ Le nombre de véhicules qui transitent : 13 000 environ par jour sur la seule D.157.

➔ Une vitesse souvent excessive.

➔ Le non-respect du Code de la Route : stops, stationnement, sens interdits pris à contresens etc.

De plus, les réseaux sociaux et les applications de smartphones informent trop souvent les conducteurs sur la possibilité de passer par le Mesnil pour éviter des travaux ou embouteillages avoisinants, comme ils préviennent instantanément lorsqu'il y a des contrôles de vitesse.

Les suggestions ont été multiples, notamment des ralentisseurs et/ou feux rouges plus nombreux, des radars, des contrôles de police, de la vidéosurveillance.

Parallèlement, l'État, la Région, le Département, notre Agglomération [CASGBS], souhaitent réduire l'usage de la voiture et développer les mobilités douces, en particulier l'usage du vélo au quotidien auquel nos concitoyens adhèrent à juste titre. Nous nous associons, dans cette démarche, au "Plan Vélo" décidé par la CASGBS.

Les rues Maurice Berteaux, Jules Rein, République et le Bd Paymal sont des voies départementales et nous ne pouvons ni les aménager, ni réglementer sans l'accord du Département qui ne souscrit guère à nos demandes réitérées car ce sont des voies de transit nécessaires, tout comme le Bd Pasteur et les rues de Romilly et du Général Leclerc.

Nous avons donc concentré notre attention, dans un premier temps, sur les rues situées entre le Bd Pasteur et la rue Jules Rein jusqu'à la rue de la Procession, avec :

• **La mise en sens unique** des rues du Repos et des Acacias. Il en sera de même pour la portion de la rue des Sycomores, entre la rue de Romilly et la rue du Haut de la Girouette, une fois les travaux de rénovation achevés.

• **La transformation** de tout ce secteur en "Axe partagé" pour cycles et véhicules avec création simultanée d'une "Zone 30 km/h".

• **Le marquage** au sol de zones de stationnement là où c'est possible et justifié.

Cette évolution devrait être terminée pour la rentrée de septembre. Elle sera amendée et complétée au fil du temps et des leçons tirées.

Pour accompagner le développement du vélo, nous allons accroître le nombre d'arceaux pour leur stationnement, valable pour les trottinettes, et faciliter le marquage, en liaison avec la CASGBS.

PISTES CYCLABLES

Ces **"axes partagés"** sont une alternative à l'impossibilité de mettre en place des pistes cyclables continues. Nous avons actuellement deux embryons : rue du Général Leclerc et rue Jules Rein. Sur cette dernière, nous sommes en pourparlers avec le Département et notre Agglomération pour tenter de prolonger celle existante jusqu'à la rue de la Marne. S'ils partagent l'objectif, ils n'envisagent pas de supporter le coût estimé à environ 200 000 €. Le Conseil municipal décidera en septembre.

RALENTISSEURS

Ils sont pour certains la solution la plus sûre pour faire ralentir les récalcitrants, pour d'autres une calamité qui dénature la ville. De plus :

• Il est interdit d'en mettre sur les voies de passage des bus réguliers, sauf s'ils sont "indolores".

• Ils sont souvent insupportables pour le voisinage immédiat en raison du bruit qu'ils provoquent à toute heure du jour et de la nuit.

• Ils ne doivent pas être un obstacle pour les cyclistes car accidentogènes.

Nous étudierons au cas par cas les possibilités d'en ajouter en tenant compte de ces contraintes.

STATIONNEMENT

Souvent évoqué, ce sujet est devenu un casse-tête dont on connaît les différentes raisons. De plus, la tradition "villageoise" de la commune et les caractéristiques très variées de ses rues font que le stationnement, réglementé ou non, est ici alterné, là unilatéral, ailleurs sur les trottoirs ou les bateaux de portail ... Il est alors parfois difficile aux bennes d'accéder aux poubelles qu'elles délaissent et, pour nos policiers, de déterminer si l'usage supplante le Code de la Route avant de verbaliser. Si "la loi est la loi", nous avançons avec discernement. Nous examinons les possibilités d'aménagement en rappelant qu'il ne peut y avoir de place réservée sur le domaine public.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Sur le Mesnil

➔ 1 station de gonflage près des gymnases
➔ Marquage de vélo, le 21 septembre (Grande Fête du Sport)
➔ 4 stations pour voitures électriques
➔ Plus de 3 km d'axes partagés
➔ Aménagement des berges pour circulation douce (Agglo maître d'ouvrage)

BRÈVES

Si le Mesnil dispose d'un cadre de vie enviable, il reste beaucoup à faire pour réduire les nuisances sonores ou polluantes, développer des mobilités douces, baisser notre consommation électrique etc. En un mot, contribuer, modestement mais résolument, à l'effort collectif de protection de l'environnement.

COMPOSTEUR

CAMPAGNE DE DISTRIBUTION

La CASGBS lance sa campagne de dotation de composteur du 20 septembre au 17 octobre 2019 auprès des habitants qu'ils vivent en maison individuelle ou en appartement.

Le compostage est un moyen simplissime non polluant pour recycler les déchets alimentaires, les déchets de jardinage, les déchets organiques.

Après 6 à 12 mois, vous disposerez d'un terreau 100 % naturel, pour nourrir vos plantations, pour réduire le volume de vos poubelles de 30 %. Qui dit mieux ?

L'AGGLO PROPOSE

- **trois modèles de composteurs à prix réduit (20 à 30 €),**
- **une initiation gratuite pour acquérir de bonnes pratiques**

Pour bénéficier de cette offre et de l'initiation, vous devez obligatoirement vous inscrire, en ligne, sur le site de la CASGBS *ou* scanner le QR code

Pour tout renseignement
01 30 09 75 36
www.saintgermainbouclesdeseine.fr/
compostage@casgbs.fr

À retenir :

➔Cette iinitiation est proposée uniquement à ceux qui ont commandé leur composteur et qui se seront inscrits préalablement. Elle se déroulera à la mairie le 3 octobre 2019.

À bientôt pour ce dimanche de partage et de rencontres !

LA SALAMANDRE VERTE ***www.lasalamandreverte.wixsite.com/association***

Fête du verger

L'association *La Salamandre Verte* vous invite à la Fête du verger, chemin du Clos de La Salle, **le dimanche 13 octobre de 14h à 18h.** Une occasion de découvrir en famille ce verger communal qui est un lieu de préservation des variétés fruitières régionales, un refuge naturel pour la biodiversité.

Venez rencontrer les bénévoles pour réaliser des gîtes pour insectes et hérissons, fabriquer des insectes en matériaux recyclés, cueillir des fruits du verger, **s'amuser avec des jeux traditionnels en bois et jouer autour du thème des oiseaux.**

Pour les gourmands, des gâteaux maison et jus de fruits seront en vente au profit de l'association.

Saint Germain bouclesdeseine
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

La communauté d'Agglomération Saint-Germain-Boucles-de-Seine organise en partenariat avec la ville du Mesnil-le-Roi **le ramassage des produits toxiques, des gravats et des déchets d'équipements électriques et électroniques** (DEEE) pour les Mesnilois le : **samedi 23 novembre 2019 de 8h30 à 12h Rue du Port sur la plateforme.**
Ces produits seront récoltés dans un véhicule spécial : Ecobus. Les gravats (matériaux de démolition) seront déposés dans une benne. Sur place, un employé municipal vérifiera les identités et l'appartenance à la Commune.
Pour avoir accès à ce service : munissez-vous de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Les professionnels ne sont pas autorisés à déposer leurs déchets, la déchèterie d'Azalys à Carrières-sous-Poissy les accueille toute l'année.

Renseignements :
environnement@casgbs.fr • 01 30 09 75 36 • www.saintgermainbouclesdeseine.fr

DES BORNES POUR LES VOITURES ÉLECTRIQUES

Les voitures électriques sont encore rares au Mesnil mais leur nombre s'accroît.
En liaison étroite avec le Syndicat d'Energie des Yvelines (SEY), coordonnateur, nous participons au programme d'installation de bornes rechargeables. Deux bornes pouvant accueillir chacune deux véhicules, ont été mises en place, l'une rue des Grands Champs, près des gymnases, l'autre sur le parking face à la mairie.

Acte de charge (connexion)	0,80 €	TTC
Consommation au kWh délivré	0,20 €	TTC/kWh
Tarif à la minute au-delà de 2h	0,0167 €	TTC/min (1€ TTC/h)

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Nous aurons en fin d'année 28 % de l'éclairage public équipé de lampes LED qui consomment beaucoup moins d'électricité. Lors de l'enfouissement de nos réseaux aériens, le changement est systématique : en 2019 dans la rue des Sycomores et la rue Jules Rein. Nous changerons prochainement l'éclairage de l'Allée Le Nôtre et celui de la partie de la rue de Romilly équipée en 2011 avec des lampes à vapeur de sodium.
De même, du 15 août au 30 septembre, nous testons l'extinction d'une lampe sur deux : rue Maurice Berteaux et Boulevard Pasteur.
Le coût d'investissement des LED est important et nous avançons au rythme des travaux de voirie, du changement des lampes anciennes avec pour objectifs : **réduire notre consommation d'énergie et nos factures.**

NUISANCES SONORES

Il en est une sur laquelle nous n'avons pas de prise c'est celle des avions et nous avons été gâtés en juin dernier, comme à chaque Salon aéronautique du Bourget, par les rondes incessantes, des journées entières, d'un voire deux avions militaires. De plus les couloirs aériens de l'ouest parisien sont de plus en plus chargés en raison de l'augmentation du trafic vers Roissy.
C'est notre Agglomération qui nous représente à la "Commission consultative de l'environnement de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle" mais il faut être lucide sur sa capacité à être entendue !

Besoin de temps pour vous?
Club Services Plus
est là pour vous servir!
2005

Club Services Plus

Le spécialiste ménage, repassage, vitres à votre domicile.

50% réduction crédit d'impôts

Chèque Emploi Service Universel Accepté

SAP services à la personne

Spécial rentrée :
3 h de prestations offertes
* voir conditions en agence.

06 17 31 80 78
contact@clubservicesplus.com

www.clubservicesplus.com
42, rue de Paris - MBE 288 - 78600 Maisons-Laffitte

LE RELAIS DES ETALIERS

Une sélection de viandes haut de gamme.
Une écoute et des conseils toujours adaptés.

Nous avons choisi de nous associer à des éleveurs impliqués et passionnés par leur métier, pour vous proposer une viande authentique et au goût d'autrefois.

Centre commercial
45, rue M. Berteaux - Le Mesnil-Le-Roi
Tél : 01 39 12 00 12

Retrouvez-nous sur et notre site : www.lerelaisdesetaliers.com

Du mardi au jeudi : 8h00 - 12h30 / 14h30 - 19h30
Le vendredi et samedi : 8h30 - 19h30 sans interruption
Le dimanche : 8h00 - 13h00

ANVIAL est une association d'éleveurs qui nourrit leurs animaux de race Bouchère uniquement de graines de lin, herbes et luzerne. Nos équipes sont disponibles dans nos trois magasins pour répondre à toutes vos questions.

Terre-Elec

Installation - Dépannage

Chauffage - Domotique
Électricité Générale
Interphone - Vidéophone
Alarmes - Automatisme Portail

Terre-Elec

Tél.: 01 61 30 01 93

DEVIS GRATUIT

terre.elec78@gmail.com
40, rue de Fontenelle - 78160 MARLY-LE-ROI

CENTER IMMOBILIER

ACHAT - VENTE - LOCATION
GESTION LOCATIVE - ASSURANCE LOYERS IMPAYÉS
5, avenue du Général de Gaulle - 78600 MAISONS-LAFFITTE
Tél. : 01 39 12 22 32
Mail : contact@centerimmobilier.com
Site web : www.centerimmobilier.com
@centerimmobilierML

GUILLUT

PEUGEOT
MOTION & EMOTION

MÉCANIQUE - CARROSSERIE
VÉHICULES NEUFS

3 rue Pauline Kreuscher
78600 Maisons-Laffitte

Tél.: 01 39 62 16 97
Fax : 01 39 62 26 58

www.guillut-peugeot.com

RENTRÉE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2019

Compte tenu de la baisse des effectifs dans nos écoles relevée en février 2019, l'Éducation Nationale avait accepté, en avril dernier, après négociation, de ne fermer qu'une classe à la maternelle Les Peupliers et une classe à l'élémentaire du Clos de La Salle.

Les départs et arrivées d'élèves, enregistrés depuis trois mois, sans dérogation de la part de la commune, ont modifié la décision de l'Inspecteur d'Académie : les trois écoles maternelles conservent leurs classes, les écoles élémentaires du Clos et de Jaurès en perdent une.

Nous avions pu échapper provisoirement à des fermetures en septembre 2018, en accord avec l'Inspection d'Académie, mais nous savions que si nos effectifs continuaient de diminuer, nous ne pourrions pas les éviter.

L'objectif est avant tout d'assurer le maintien des écoles et groupes scolaires (maternelle et élémentaire) du Clos de La Salle et de Jean Jaurès.

Les projets de construction en accession ou en logements sociaux, validés ou en cours d'études, devraient y répondre mais ils ne commenceront à se concrétiser qu'à la rentrée de 2021.

ÉVOLUTIONS DES EFFECTIFS ENTRE 2017 ET 2019

	2017	2018	2019 EFFECTIFS AU 15/07/2019
Maternelles			
Les Peupliers	63	68	61
Jean Jaurés	48	40	42
Clos de La Salle	43	38	39
Élémentaires			
Jean Jaurés	197	188	172
Clos de La Salle	119	107	97
TOTAL	470	441	411

TRAVAUX DE L'ÉTÉ

Chaque été, la commune réalise des travaux d'entretien et de rénovation dans les écoles. Les plus significatifs cette année ont concerné la poursuite du changement des fenêtres vétustes aux Peupliers et à Jean Jaurès ainsi que la création du self à Jean Jaurès. Pour ce dernier chantier, qui inclut une importante mise aux normes des cuisines et des sanitaires, nous espérons que le planning très serré sera respecté pour accueillir les enfants le jour de la rentrée.

Par **Marie-Rouyère, maire-adjoint**

UN PATRIMOINE À PROTÉGER

> Les petits agneaux nés en juin 2019.

UNE PRAIRE CLASSÉE

La prairie communale est vraiment une originalité du Mesnil-le-Roi. Elle a été classée Réserve Naturelle Volontaire (RN) en 2001 puis Zone Naturelle d'Intérêt Écologique et Floristique en 2008 (ZNIEF). Elle abrite des espèces animales rares comme le triton crêté ou le martin-pêcheur ainsi que des espèces végétales comme le scirpe maritime. Elle est désormais entretenue par pâturage extensif et par la pratique de la fauche tardive, deux pratiques qui permettent de préserver la biodiversité de cet écosystème.

GESTION DE LA PRAIRIE

Elle est assurée par la commune et par l'association *La Salamandre Verte* qui a signé une convention avec la ville en 2016.

La Salamandre Verte a repris un troupeau des moutons de Soay laissé par l'association *Téma la vache* afin de poursuivre l'entretien de la prairie communale par ces petits animaux rustiques. Ce mode d'entretien par pâturage extensif d'une zone classée réserve naturelle contribue à la préservation de la biodiversité.

Divers chantiers sont par ailleurs organisés le week-end pour entretenir la patûre et prendre soin des moutons : débroussaillage, élagage, construction d'abris ou d'enclos, transfert du troupeau, rotation des parcelles... le tout dans la bonne humeur, l'entraide et la convivialité.

Pour tout renseignement
lasalamandreverte@gmail.com
www.lasalamandreverte.wixsite.com/association

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une formation à l'élevage d'un troupeau ovin par le berger de la réserve naturelle des Coteaux de Seine a été organisée pour les adhérents et des permanences quotidiennes ont été mises en place afin d'assurer le suivi et l'alimentation du troupeau.

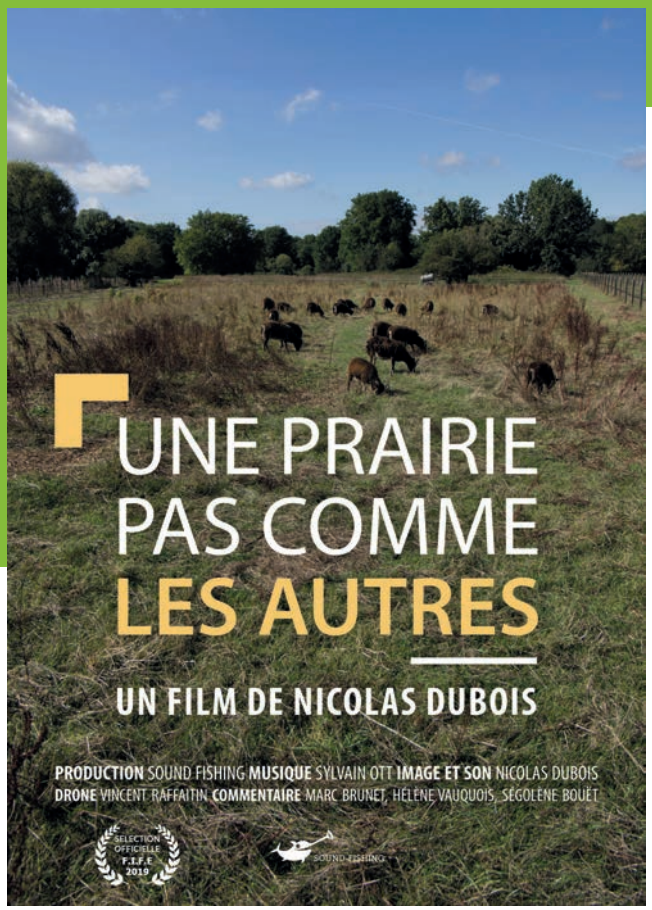

UNE SOIRÉE POUR NOTRE PATRIMOINE NATUREL

Dans le cadre des Journées du Patrimoine 2019, nous vous proposons la projection du film documentaire *Une prairie pas comme les autres* suivie d'un échange avec le réalisateur Nicolas Dubois, le :

Vendredi 13 septembre
20h30 • Centre Georges Brassens

Cette projection est une occasion de découvrir ou redécouvrir en famille ce joyau de notre patrimoine naturel qu'il convient de préserver et de mettre en valeur.
Le débat permettra d'évoquer les réalisations les plus récentes dans la prairie, le partenariat entre la municipalité et *La Salamandre Verte* et les projets pour l'avenir.
Un verre de l'amitié clôturera cette soirée.

Le réalisateur, Nicolas Dubois, Mesnilois de longue date, est un professionnel de la prise de son en milieu naturel. Pour se lancer dans la réalisation de ce premier film documentaire, il a choisi un sujet qui lui tient à cœur : la prairie communale sur laquelle il porte le regard de celui qui l'a toujours connue et qui voudrait en savoir plus. Témoin des transformations de la zone fortement menacée dans les années 1990, ce documentaire relate la prise de conscience communale du caractère singulier et précieux de cette petite zone humide située à une encablure de Paris.

NATURALIA

Soyez libre d'être nature.

Nouveau magasin au Mesnil-le-Roi !

Connaissez-vous NATURALIA ?

Plus de 6 000 produits du quotidien 100 % bio !

Venez nous découvrir :

45, rue Maurice Berteaux
78600 Le-Mesnil-le-Roi

Tél. : 01 75 93 80 46
naturalia.fr

Ouvert du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30,
le vendredi et samedi de 9h à 19h30 et le dimanche de 8h30 à 13h.

Depuis 1984

AUGU Fermetures

L'esprit d'Ouvertures

01 34 51 72 84

Vérandas ▪ Fenêtres ▪ Volets
Portes ▪ Automatismes

www.augu-fermetures.com

Entreprise agréée Qualibat RGE

RGE QUALIBAT

BOURGEOIS

Entreprise Travaux publics Bâtiment

vrd • terrassement • assainissement • voirie • pavage • revêtements routiers • maçonnerie • béton armé

69, rue de la Briche - 93200 SAINT-DENIS
Tél. 01 48 20 15 00 - Fax : 01 48 20 50 12
www.bourgeoistp.fr - Email : direction@bourgeoistp.fr

TRANSPORT

Par **Marie de Merlis, maire-adjoint**

LIGNE 2 TRANSDEV

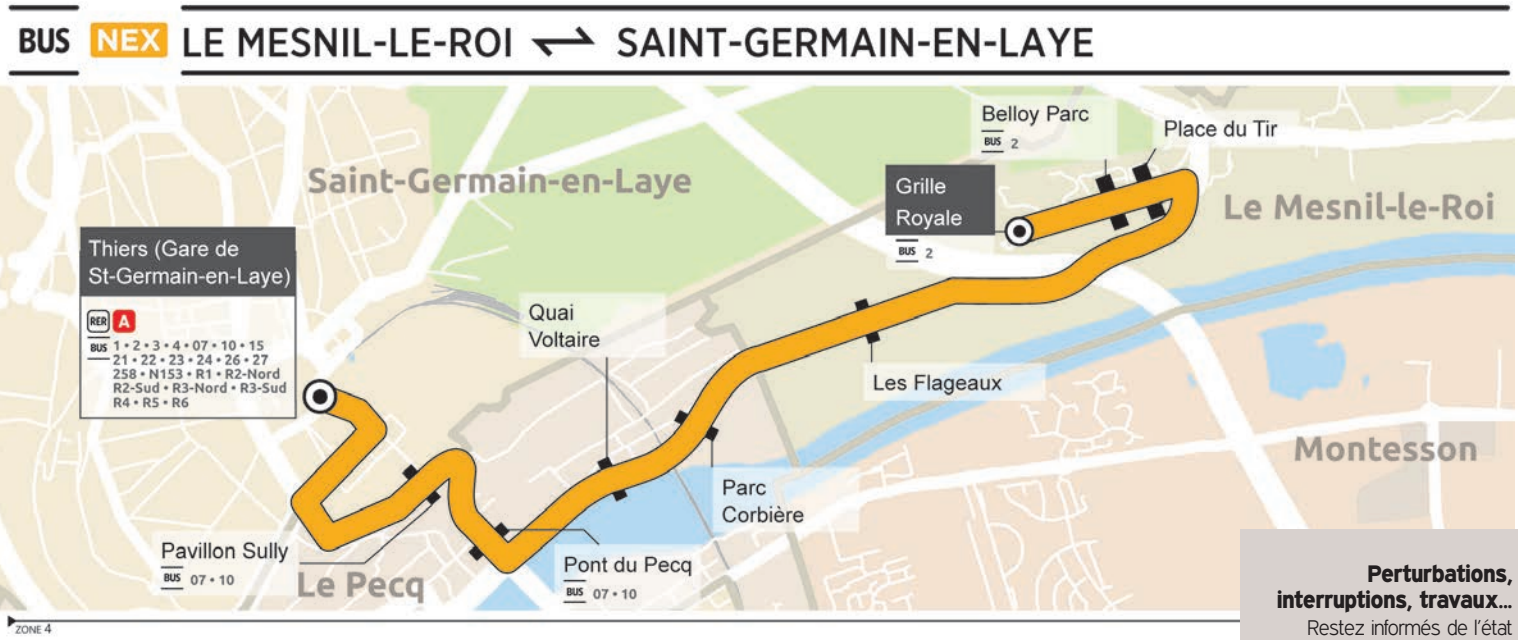

Perturbations, interruptions, travaux…
Restez informés de l'état du trafic des bus en téléchargeant l'application Transdev Île-de-France

En mai et juin derniers, nous étions interpellés périodiquement par des Mesnilois mécontents qui empruntent les bus Transdev de la ligne 2. Les réseaux sociaux confirmaient les retards, ou suppressions de bus auxquels ils sont confrontés.

TROIS POINTS IMPORTANTS À RAPPELER :

➔ **La compétence** Transports, comme les relations avec Transdev et la Direction des Mobilités de la Région Île-de-France (ex STIF), **relèvent depuis 2016 de notre Communauté d'Agglomération (CASGBS)** et non plus de la commune.

➔ **Toutes les réclamations** que nous recevons en mairie sont donc transmises à la CASBGS qui les traite avec le transporteur et la Région sans toujours obtenir satisfaction pour nos demandes.

➔ Ces réclamations, pour être efficaces, doivent être très factuelles. Il faut donc que vous nous précisiez le(s) jour(s) et heures où vous avez constaté le retard ou l'absence du passage de bus. Transdev a ainsi les moyens de vérifier la nature de l'incident.

L'Agglomération travaille à une évolution du réseau, des circuits et rotations. Nous sommes conviés à cette étude lorsque le Mesnil est concerné. Nous avons ainsi refusé, avec les communes voisines, des propositions qui nous paraissaient inadaptées aux attentes et aux besoins de nos concitoyens. **La décision a été reportée à 2020.**

La ligne 2 est particulièrement chargée aux heures de pointe et en période scolaire. Nous avons renouvelé notre demande pour que les dysfonctionnements actuels soient résolus à la rentrée 2019 et que des contrôles réguliers soient mis en place pour une meilleure réactivité.

Depuis le mois de juillet, la fermeture du carrefour de la route départementale (RD 157) qui rejoint Saint-Germain et de la RD 284 (route des Loges) en raison des travaux du tramway T13, ne simplifie pas les choses en dépit des déviations. Il est à craindre que le retard des bus soit fréquent.

Une Navette expérimentale (NEX) sera mise place en septembre qui partira de la Grille Royale, Allée Le Nôtre, jusqu'à la rue Thiers (près du château à Saint-Germain-en-Laye, via les Flageaux et le Pecq. Cela ne résoudra pas les problèmes évoqués de la ligne 2 mais devrait délester les bus d'une partie des élèves et voyageurs qui trouvaient porte close devant des bus bondés. Les élèves de Carrières-sous-Bois qui vont aux collèges et lycées Marcel Roby, Jeanne d'Albret et Saint-Erembert auront ainsi un arrêt place Royale.

POMPIERS

Par **Nicolas Dobin, chef de centre du Mesnil**

En 2018, les sapeurs-pompiers du Mesnil ont assuré 736 sorties de secours sur le Mesnil et sur 23 autres communes. C'est 6 % de plus que l'année précédente. Il s'agit principalement de sorties relatives à des secours aux personnes : malaises, accidents domestiques, chutes etc. (87%). Le reste des interventions concerne les incendies, les accidents de circulation et les opérations diverses. Ce type d'interventions est plus rare ; même si les incendies représentent le cœur du métier des sapeurs-pompiers...

Placé depuis 2002, sous la responsabilité du capitaine Nicolas Dobin, secondé depuis 2018 par l'adjudant-chef Clément Longeard, le centre de Première Intervention du Mesnil (CPI) s'inscrit dans une organisation à compétence départementale : Le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Yvelines (SDIS) est un établissement public qui gère 41 centres de secours, 800 véhicules opérationnels, 4 150 personnels (dont 2 600 sapeurs-pompiers volontaires) et assure plus de 123 000 interventions par an.

LES POMPIERS veillent sur

⋮ > Manœuvre incendie à la salle omnisports

ORGANISATION DU CPI

- Il est doté d'une ambulance, d'un fourgon d'incendie, d'un véhicule tout usage et de 2 véhicules de liaison.
- Sa zone de compétence initiale est localisée au Mesnil bien sûr, mais également sur une partie de la commune du Pecq.
- Les permanences opérationnelles sont assurées par 45 sapeurs-pompiers, tous volontaires : 1 officier, 16 sous-officiers chefs d'agrès incendie, 20 caporaux et 8 sapeurs.
- Jour et nuit, toute l'année, 4 sapeurs-pompiers assurent les permanences à la caserne.
- Les journées sont rythmées par les départs en intervention, les entraînements techniques et sportifs, les tâches administratives et l'entretien du matériel et des locaux.

[LE SAVIEZ-VOUS ?

Le temps passé en qualité de sapeur-pompier volontaire donne lieu à des indemnités.

les Mesnilois

> Une équipe au service de la population du mesnil

Photo Igor Michel

> Le centre de secours rue du général Leclerc

> Le blason du centre avec la salamandre

STATISTIQUES DES INTERVENTIONS

45 % sur notre commune.
20 % à Maisons-Laffitte,
20 % à Saint-Germain-en-Laye,
15 % dans les communes environnantes.

LE CPI RECRUTE

Pour assurer ses missions, et servir au mieux la population, le centre de secours recherche en permanence de nouvelles recrues. C'est une activité ô combien enrichissante pour toutes les personnes désireuses de s'investir et d'aider son prochain.

Une formation technique et de qualité est dispensée dès l'engagement. De nombreuses possibilités d'évolution et des spécialisations se présentent tout au long de la carrière d'un sapeur-pompier volontaire.

VOUS DÉSIREZ NOUS RENCONTRER ? N'HÉSITEZ PAS À VENIR

Renseignements auprès du chef de centre
Rue du Général Leclerc
Courriel : MES.chefdecentre@sdis78.fr

> Entraînement aux cordes sur la terrasse.

Au cœur de ma ville ◆◆◆

ÉVÉNEMENTIELS

Par **Elisabeth Messager, maire-adjoint**

Du samedi 14 au samedi 21 septembre

ANIM' EAUX, ANI-MOTS de M.O

Exposition de peintures, photographies, poèmes agrémentée d'une bande-son présentant la faune des milieux humides.

Tous les exposants expriment par leurs œuvres animalières la poésie des milieux humides. L'eau, notre première ressource est là. Tout près de nous, en zone urbaine et en bord de Seine comme la coulée verte qui relie Maisons-Laffitte au Mesnil-le-Roi.

Plus loin, en bord de mer : l'immense delta du Rhône avec la Camargue qui a inspiré écrivains et poètes du monde entier.

Ode à la nature, cette exposition met en avant la beauté du visible et de l'invisible, de ces espaces intermédiaires entre la terre et l'eau, plus particulièrement ceux qu'elle fait vivre et prospérer, tous ces "ANIM' EAUX" dont l'existence est interdépendante et dont l'homme se rend enfin compte à quel point ils sont essentiels. Également ceux qu'il a réintroduit ou laisse à l'état semi-sauvage : moutons sur la coulée verte, cheval et taureau camarguais.

Salle d'exposition Georges Brassens
Ouverture tous les jours : 14h/18h
Fermeture le lundi

Deux conférences animées par l'historien de l'Art Lionel de Kerys au Centre André Malraux à 20h30

Mercredi 18 septembre

Lisbonne, capitale de l'Atlantique

La conférence vous invite à découvrir ses principaux trésors : la cathédrale Santa Maria Maior, le musée national, la tour de Belém. le palais da Fronteira etc...

Mercredi 23 octobre

Donatello, la Renaissance de la sculpture

Donatello est l'un des acteurs le plus importants de la Renaissance. Il n'a pas hésité à donner à ses œuvres une puissance et une expressivité qui se démarquaient de ses contemporains.

Samedi 21 septembre

Grande Fête du Sport

L'esprit de cette journée est la convivialité et la découverte des sports pour tous autour de diverses animations ludiques et sportives. Cette fête est organisée par le Comité des fêtes et les associations de la ville.

Le matin à partir de 9h30
Trail en forêt, en ville, autour du terrain de football Taranne.
Parcours en footing pour tous par groupe avec obstacles.

L'après-midi entre 13h et 18h
Présentation, démonstration de toutes les associations sportives de la ville.
Le midi, restauration sur place

Pour tout renseignement
www.lemesnilleroi.com

Samedi 14 décembre à 20h30

Dimanche 15 décembre à 16h30

Centre Georges Brassens

Didon et Enée

Un opéra baroque de Henry Purcell
Proposé par l'Association Artelyria, avec solistes, chœur du Petit Canon et l'ensemble baroque.
Cet opéra de chambre relate la passion entre la Reine de Carthage et un prince troyen, déchirés entre amour et devoir...
À ne pas manquer.

Tarif : 15 € • Tarif réduit : 10 €
Réservation : 06 65 50 08 97
Pour tout renseignement
artelyria17@gmail.com
www.artelyria.fr

BIBLIOTHÈQUE ÉMILE LITTRÉ

Par **les bibliothécaires**

Dans un cadre extraordinaire bordé par la forêt, les bibliothécaires vous proposent des rendez-vous culturels... des animations... Tout un programme à découvrir.

LA BIBLIOTHÈQUE **À LA UNE**

Expositions pour tous

✦ **Du 7 au 24 septembre 2019** *"Richesses et diversité du patrimoine yvelinois"* autour des panneaux des Archives départementales, d'un jeu de l'oie géant... et de l'ouvrage "Histoire des Yvelines" de François Boulet.

✦ **Du 16 au 24 novembre 2019** *"Zéro déchet... Action..."*, un challenge pour les Mesnilos : remplir le bac de bouchons en plastique pour l'association *Bouchons d'amour.*

✦ **Du 7 décembre 2019 au 4 janvier 2020** *"Tu viens jouer, la magie des jouets anciens"*, à la découverte de l'histoire du jouet.

✦ **Du 1er au 29 février 2020** *"À cheval"*, le cheval et l'homme, le cheval au Mesnil et à Maisons, le cheval dans l'art, les grands écuyers...

✦ **Du 28 mars au 25 avril 2020** *"Bijoux et parures"*, petite histoire à travers le temps et l'espace des bijoux, ornements et parures.

✦ **Du 23 avril au 20 juin 2020** *"La Belle Époque (1890-1920)"* cartes postales et panneaux racontent cette période de progrès et de l'effervescence du monde intellectuel et artistique avec la naissance de l'Art nouveau.

Des événements spéciaux

✦ **Samedi 14 septembre 2019 de 11h/17h** *"Journée du patrimoine"*, animations et jeux autour du patrimoine local.

✦ **Samedi 18 janvier 2020 de 18h/20h** *"Nuit de la lecture"*.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Bibliothèque Émile Littré
43, rue de la Marne
01 39 62 07 62
bib.littré@wanadoo.fr
bm-mesnil.cassioweb.com

HORAIRES

Mardi :	15h45/18h00
Mercredi :	11h00/12h30 14h00/18h00
Vendredi :	15h45/18h00
Samedi :	10h00/17h00

Pour les enfants

✦ **Club des créateurs/Club Vacances,** pour les enfants de CE1 au CM2, le samedi de 10h/12h.

✦ **Baby'othèque,** histoires racontées aux enfants âgés de 6 mois à 3 ans, le 3ème mercredi à 10h, histoires racontées.

✦ **Heure du conte,** pour les enfants de 3 à 10 ans, le mercredi de 11h/15h30.

✦ **Des séances "théâtre de marionnettes" animées par *Cie Les Mansonniens*,** pour les enfants à partir de 5 ans, les mercredis :
- 18 décembre 2019, *"Ivachka et la Baba Yaga"*.
- 25 mars 2020, *"Jeanne et la vielle"*.
- 13 mai 2020 *"Pitchi le rouge-gorge"*.

Pour les adolescents collégiens

✦ **Concours du Prix du Meilleur des romans (MDR),** de novembre 2019 à juin 2020.

Pour les adultes

✦ **Prix du premier roman,** de septembre 2019 à mars 2020, et soirée de clôture en mai 2020.

✦ **Conférences/causeries,**

◈ **Animées par Géraldine Schallenbaum, les mardis à 18h.**

▫ **24 septembre 2019 :** Marie Curie, de Varsovie au Panthéon.

▫ **4 février 2020 :** Edmonde Charles-Roux.

◈ **Animée par Jean-Pierre Kosinski, le samedi à 15h.**

▫ **6 juin 2020 :** Hector Guimard ou le maître de l'Art Nouveau.

Statistiques 2018

Nombre de titres
27 557

Nombre de lecteurs
1096 dont 407 enfants

Nouveaux inscrits
249

Nombre de prêts
20 729

Mairie du Mesnil-le-Roi

1, rue du Général Leclerc - 78600 Le Mesnil-le-Roi
Téléphone 01 34 93 26 00 - Télécopie 01 39 62 21 10
Courriel : mairie@ville-lemesnilleroi.fr - twitter.com/mesnil_le-roi
www.lemesnilleroi.com

BIENVENUE AUX NOUVEAU-NÉS

MAI

12 Laïa MOUMMI
13 Lola MACHADO RAMOS
15 Jade BAH BARRY
22 Célian DENIS

JUIN

11 Aurélien Damien LEVY
17 Augustin OTT
25 Diyé FALL
27 Achille LEFEBVE

NOS VŒUX DE BONHEUR AUX MARIÉS

MAI

11 Alex DA SILVA et Natacha DUPRÉ
11 Eric da COSTA MAIA et Harmony PANNIER

JUIN

15 Sylvain LAZARO et Lucie SOULIAC
21 Akim MIQUEL et Zohra SAIDJ
29 Guy PARMELLA et Gillian SMITH

NOS SINCÈRES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES

AVRIL

29 Philippe BEHIELS

MAI

14 Monique SIMON
16 Francisca BARROSO *veuve PEÑA*
19 Krystyna CZAJKA *veuve TURCAUD*
21 Sadok SASSI
25 Carmen CARDOSO FERREIRA *veuve PAIS MAMEDE CHAVES*
26 Marguerite LESAGE *veuve BLONDIEAU*
30 Amara BENNAMANE

JUIN

9 Jack JUTEL
16 Jacques CHASTANG
17 Annick RAULT *veuve CHEVALIER*
19 Michel GUILLOTIN
23 Bernard HEMSCHOOT

JUILLET

05 Micheline GUÉRARD *veuve JEAN*
11 Gisèle GASQ *veuve LAMOUR*
16 Jean GRAC

Pharmacies de garde

Dimanches et jours fériés

Septembre 2019

01	Pharmacie Place Nationale	Sartrouville	01 39 15 20 25
08	Pharmacie du Marché	Sartrouville	01 39 14 14 05
15	Pharmacie Hiriart	Sartrouville	01 39 14 02 32
22	Pharmacie Familiale	Sartrouville	01 39 14 36 33
29	Pharmacie du Parc	Maisons-Laffitte	01 39 62 00 77

Octobre

06	Pharmacie Place Nationale	Sartrouville	01 39 15 20 25
13	Pharmacie Cardelain	Sartrouville	01 39 13 75 15
20	Pharmacie Menantaud	Sartrouville	01 39 15 32 98
27	Pharmacie de Longueil	Maisons-Laffitte	01 39 62 05 33

Novembre

01	Pharmacie du Printemps	Sartrouville	01 39 57 73 44
03	Pharmacie du Parc	Maisons-Laffitte	01 39 62 00 77
10	Pharmacie Place Nationale	Sartrouville	01 39 15 20 25
11	Pharmacie Moreno Carrefour	Sartrouville	01 39 13 54 91
17	Pharmacie Hiriart	Sartrouville	01 39 14 02 32
24	Pharmacie Sfar	Sartrouville	01 39 13 57 62

Décembre

01	Pharmacie du Parc	Maisons-Laffitte	01 39 62 00 77
08	Pharmacie Moreno Carrefour	Sartrouville	01 39 13 54 91
15	Pharmacie de la Gare	Sartrouville	01 39 14 23 74
22	Pharmacie Place Nationale	Sartrouville	01 39 15 20 25
25	Pharmacie du Parc	Maisons-Laffitte	01 39 62 00 77
29	Pharmacie de Longueil	Maisons-Laffitte	01 39 62 05 33

Janvier 2020

01	Pharmacie des Arpents	Sartrouville	01 39 13 12 25

Numéros utiles • Urgences médicales

➔ **Commissariat de Police • 01 14 93 17 17**

URGENCES MÉDICALES

➔ **Faites le 15 ou 18**
➔ **SOS Médecins : 01 39 58 58 58**
➔ **Polyclinique Maisons-Laffitte 24h/24 • 01 30 86 36 22**

URGENCES DENTAIRES

➔ **01 39 51 21 21**

BOITEUX
Maison fondée en 1857

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE

Ecoute • Accompagnement • Respect

Organisation complète d'obsèques

Contrat d'obsèques

Tous travaux de cimetière /Entretien annuel

Transport en France et à l'étranger

PERMANENCE FUNERAIRE : 24h/24 - 7j/7

3, rue du Souvenir - 78600 Maisons-Laffitte

01.39.62.00.27

MEMORIA
Funérarium

MÉMOIRE, SOUVENIR, HOMMAGE

Salons de recueillement, Salle de cérémonie civile ou religieuse (jusqu´à 80 personnes).

Salle de convivialité pour accueillir vos proches.

24h/ 24 – 7j/7. Parking gratuit disponible (11 places).

2 à 6 Boulevard de Bezons - 78500 Sartrouville

01.72.55.66.25

Au cœur des associations ◆◆◆

GALA DE DANSE

Il était une fois... “les contes”, thème du spectacle de fin de saison de la section DANSE de l’ASMR. Cette année encore, sur des chorégraphies imaginées par Mario leur excellent professeur, les danseuses et danseurs se sont surpassés pour notre plus grand plaisir.
Malgré les conditions climatiques, et grâce aux 4 climatiseurs mis à notre disposition par la municipalité, les spectateurs, venus nombreux, ont pu assister au gala dans de bonnes conditions. Merci à la municipalité, à Dominique, à Gracinda et Alexandra les cousettes, à Benoit et Diane pour les décors et à tous les bénévoles.
Pour les inscriptions ou réinscriptions, n’oubliez pas de vous préinscrire pour la nouvelle saison sur asmrdanse@orange.fr
La présidente Claudette Dos Santos
06 74 10 24 17 - 07 81 24 18 52.

Les fleurs de la petite Ida

La bergère et le ramoneur

Le Chat botté

Conte de la belle gitane

Les mille et une nuits

Les enfants d’or

Sira et le sorcier

Blanche Neige

Chats et souris associés

Le vaillant petit tailleur

Le petit chaperon rouge

Alice au pays des merveilles

Dame Holle

Les fées

La gardienne d'oie

L'intrépide soldat de plomb

Les 5 garçons mis à l'honneur

Une partie des bénévoles

Le bouquet

Jeanne Peron

Pauline Hervé

Maëve Liotard

Camille Mezino-Allain

Une belle palette de

Tous les membres de notre association sont heureux et fiers de vous annoncer la très belle moisson du Concours International 2019 de la BD d'Angoulême.

Rappelons que ce concours est le plus important d'Europe avec cette année, une forte participation de 6 563 dossiers.
Dans nos cours d'arts plastiques et dessin /perspective, il existe un laboratoire de jeunes dessinateurs qui pendant un an ont porté ce projet et se sont donc à nouveau lancés dans l'aventure. Leur travail fut récompensé et nous ne pouvons que saluer les résultats des 7 lauréats.
Derrière le dessin, les couleurs il y a avant tout les

Club artistique du Mesnil-le-Roi

Saison 2019-2020

Le Club Artistique vous attend chaleureusement, avec ses nouveaux horaires pour la rentrée 2019/20.

DES RENDEZ-VOUS À NOTER :

La reprise des cours en septembre
- Le jeudi 19 pour le cours peinture sur Porcelaine
- Le lundi 23 pour les cours adultes
- Le mercredi 25, pour les enfants
- Le jeudi 26 pour le cours "Modèle vivant"

La traditionnelle exposition "Les Ateliers du Mesnil" : du samedi 6 au dimanche 14 juin 2020.

A très bientôt.
La présidente, Marion Morin

Pour tout renseignement
Centre André Malraux • 10, rue des Grands Champs
clubartmesnilleroi@gmail.com • www.clubartistiquedumesnil.fr

Inès Valentin

Emmeline Seguin

Sacha Tournemine

prix...

recherches et la créativité seules capables de nous conduire dans le secret de ces histoires illustrées.
Le Prix du Petit Fauve d'Or sera remis en janvier 2020 au Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême où Jeanne sera invitée avec ses parents. Une ovation à partager avec leurs professeurs Béatrice Morel et Aurore Piketty qui initient cette génération d'artistes qui s'affiche en lettres majuscules.

Bravo à tous nos jeunes du Club Artistique et aux lauréats

Jeanne Peron : Petit Fauve d'Or
Pauline Hervé : Petit Fauve d'Argent
Inès Valentin : Petit Fauve d'Argent
Maëve Liotard : Petit Fauve de Bronze
Camille Mezino-Allain : Petit Fauve de Bronze
Emmeline Seguin : Petit Fauve de Bronze
Sacha Tournemine : Petit Fauve de Bronze

RUN & BIKE 2019

UNE 2ÈME ÉDITION **RÉUSSIE**

Le dimanche 12 mai, avait lieu dans la clairière de la forêt communale, la 2ème édition du *Run & Bike*, organisée par l'Association Cycliste du Mesnil-le-Roi (*ACMLR*), au profit de tous les Mesnilois petits et grands.

Une journée ensoleillée qui a égayé cette manifestation sportive.
Ce fut un grand succès, avec une forte mobilisation de plus de 270 coureurs et cyclistes, soit 50 participants de plus que l'édition 2018. Au-delà des fidèles Mesnilois, on pouvait compter dans les rangs quelques Mansonniens et même plus loin des sportifs de Saint-Germain-en-Laye, Croissy...
On peut remercier aussi la vingtaine de bénévoles qui a permis de baliser les parcours, d'accueillir et rafraîchir les participants...

Trois parcours étaient organisés de 2, 5 et 7 km afin de satisfaire tous les âges et tous les niveaux des binômes "coureurs-cyclistes".
Avant les départs, était proposé un échauffement dynamique et en musique, très apprécié.

VERS 10H, DÉPART DES 2 KM

Après la remise des plaques de cadre arborées fièrement, les plus jeunes à vélos avec roulettes ou en draisienne se sont lancés accompagnés de leurs parents. Et à l'arrivée, quelle joie de les voir si radieux sous les applaudissements du public !

Message d'une famille

Encore une fois, nous avons passé un très bon moment convivial en famille et entre amis. Les parcours de cette année étaient "mieux" que l'an passé, notamment avec la "disparition" de la montée des marches.
Accueil, ravitaillement, fléchage... rien à redire. C'était parfait !!

> Plaisir de faire du sport à la portée de tous dans le cadre idéal de notre forêt communale.

Á 11H, DÉPART DES 5 PUIS DES 7 KM

Binômes en tous genres et de tous âges, certains sont venus en mode compétition, d'autres en mode relax... L'essentiel était bien de profiter de ce beau parcours en forêt et de franchir avec son binôme, la ligne d'arrivée où un cadeau récompensait les efforts de chacun.

Puis le stand ravitaillement permettait de se rafraîchir et de reprendre quelques forces.
Les 15 signaleurs qui assuraient la sécurité du parcours, sont arrivés clôturant ainsi le *Run & Bike 2019*.

Cette matinée conviviale, sportive et familiale se prolongea autour du pique-nique que chacun avait apporté. L'occasion aussi de prendre quelques photos des équipes sur le podium et de se donner rendez-vous en 2020 pour la 3ème édition ?

Ce fut un grand succès, avec une forte mobilisation de plus de 270 coureurs et cyclistes, soit 50 participants de plus que l'édition 2018.

BALLON BLEU

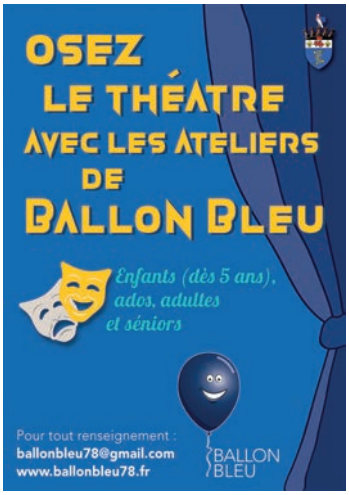

La saison 2019-2020 démarre, n'hésitez pas à nous contacter, il reste des places dans les différents ateliers.
Pour démarrer la saison culturelle, notre troupe de théâtre Les Comesniliens présente *Petites scènes au bord du lit,* le :
samedi 26 novembre 20h30 au Centre Georges Brassens.

La présidente, Geneviève Verveur

Pour tout renseignement
Ballon bleu78gmail.com • 06 72 18 99 09 • 06 68 82 52 88

PIVOD

C'est une association loi 1901 créée en 1994 qui regroupe une équipe de bénévoles compétents de cadres et de membres de professions libérales qui souhaitent jouer un rôle utile dans la vie économique et sociale en offrant une aide personnalisée aux futurs entrepreneurs. Au départ, vous avez une idée, la connaissance d'un domaine, une expertise. Mais avant d'engager vos économies, toute votre énergie et même votre vie de famille, avez-vous prévu le prévisionnel que le banquier vous demande ? Avez-vous choisi la bonne structure juridique (statut) ? Avez-vous pensé à tous les frais ? Il va falloir devenir très vite l'homme ou la femme orchestre de la nouvelle entreprise : à la fois commercial de choc, gestionnaire idéal, fin négociateur avec les banques, communicant efficace, expert de votre marché... En 2018, l'antenne PIVOD de Maisons-Laffitte a reçu 55 personnes porteuses de projets dont 16 ont réellement créé leur entreprise. Quatre résident au Mesnil : 1 Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU), 3 micro-entreprises (conseils informatiques, paramédical, aide aux enfants en difficulté, marketing). PIVOD a besoin de bénévoles une ou deux demi-journées par semaine pour accueillir, conseiller, accompagner, participer au fonctionnement et à la gestion de l'association... Formation et intégration sont assurés pour tous ceux qui sont prêts à s'investir dans l'accompagnement des créateurs d'entreprise.
Pour tout renseignement
PIVOD - 6, rue Guynemer - Maisons-Laffitte
www.pivod-78.fr • pivod.yvelines@gmail.com

LES BRETONS DE MAISONS-MESNIL, MONTESSON

Nous vous invitons à nous rencontrer et à partager cidre et gâteaux, lors des forums des associations le :
- **Samedi 31 août 2019 de 9h/12h au Mesnil-le-Roi, salle omnisports.**
- **Samedi 7 septembre 2019, de 9h/18h à Maisons-Laffitte sur l'Île de la Commune.**

Sur vos agendas, le programme de la rentrée :

Samedi 5 octobre
Conférence "Cadoudal, légende et réalité", animée par Françoise Le Goaziou, professeur d'Histoire et présidente de la Mission bretonne à Paris.
Salle Freddy Leroux (1er étage)
15, avenue Desaix- Maisons-Laffitte
Billeterie sur place
Tarifs : adhérents 5€ / Non adhérents 10€

Samedi 12 octobre
Visite de Rouen : Cathédrale ; Abbatiale St-Ouen ; Historial Jeanne d'Arc.
Transport en co-voiturage - Restaurant le midi
Pour tout renseignement
Pré-inscription **obligatoire** à : contact@gwenhadu78.bzh
Bulletin de réservation + tarif envoyé après contact mail.

Le Président, Hervé Combot

ALLIANCE MUSICALE

Nous clôturons le 150ème anniversaire de notre association par un concert d'Automne le **dimanche 6 octobre à 16h30 au Centre Georges Brassens.**
Les 55 musiciens qui composent l'orchestre interprèteront, sous la direction d'Olivier Sergent, Tristan Clédat, (ancien directeur de l'Alliance Musicale) et Éric Gesland, des œuvres de Michel Legrand, Hector Berlioz, Maurice Jarre, John Williams, Jacques Revaux, Michel Sardou, Pierre Delanoë, Jason Hayes...
Un rendez-vous pour de beaux moments de joie musicale.
Entrée libre

Le président, Philippe Sol

Pour tout renseignement
www.alliancemusicale.fr

> Concert le samedi 18 mai au Mesnil

CHORALE ARC-EN-CIEL

Libre le jeudi matin, envie de chanter ? N'hésitez pas à rejoindre notre chorale qui accueille de nouveaux choristes débutants ou confirmés. Sous la direction de Tatania Abeilhé nous travaillons autour d'un répertoire varié dans une ambiance conviviale
Les répétitions se déroulent au Club Loisirs Retraités du 29, rue Puebla à Maisons-Laffitte, le jeudi de 9h30 à 11h30

Le Président, Jacques Héry

Pour tout renseignement
Catherine Lebarbier • 06 95 19 93 13

L'ESPRIT DE LA MUSIQUE

Cette association a été créée en 1998 pour promouvoir la musique et le chant. Sa présidente, mesniloise depuis 2010, est un coach vocal depuis 1997. Chanteuse professionnelle et dynamique, elle propose des cours pour tous (enfants, adolescents, adultes) débutants ou pas. Elle organise des cours individuels (entre 1h et 30 mn) ou collectifs (entre 1h, 1h30). Vous pouvez également la contacter pour enchanter vos fêtes.
Tout le monde "peut chanter" dit-elle, alors n'hésitez pas... inscrivez-vous pour une belle aventure musicale : jazz, pop rock, gospel...

Pour tout renseignement
Carolyn Parent, présidente • carolynparent78@gmail.com • www.carolynparent.com • 06 11 64 31 96

Sortir dans ma ville ◆◆◆

Conférence Lisbonne
Mercredi 18 septembre
20h30 • Centre Malraux

Grande Fête du Sport
Samedi 21 septembre
Centre sportif

Forums des associations
Samedi 31 août • 9h/13h
Salle omnisports au Mesnil
Samedi 7 septembre • 9h/18h
Île de la commune à Maisons-Laffitte

Octobre

Dimanche 6
La Mesniloise, 27ème édition* organisée par l'*ACMLR
8h30 • Départ • Forêt communale

Concert d'automne avec l'*Alliance musicale*
16h30 • Centre Georges Brassens

Du jeudi 10 au lundi 14
Foire aux vêtements d'hiver organisés par l'USCA
Centre Georges Brassens

Mercredi 23 octobre
Conférence Donatello
20h30 • Centre Malraux

Novembre

Samedi 2
Concert pop-rock "Old men are not dead" avec *AudiToys*
20h30 • Centre Georges Brassens

Samedi 9
La Nonna* de Roberto Cossa, par la troupe *Les Baladins de Marly
20h30 • Centre Georges Brassens

Lundi 11
Dépot de gerbes
Cimetière et Place du 11 novembre

...Novembre

Samedi 16
Théâtre avec les *Comesniliens* de *Ballon bleu*
20h30 • Centre Georges Brassens

Du jeudi 21 au lundi 25
Foire aux objets, organisée par l'USCA
Centre Georges Brassens

Samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre
Marché de Noël
11h/18h • Centre Georges Brassens

Décembre

Samedi 5
Dépots de gerbes
Place du 11 novembre

Vendredi 6
Téléthon dans la ville

Samedi 7
La Cie de la Marelle dans *Une journée ordinaire,*
pièce drôle et émouvante d'Éric Assous,
mise en scène Jean-Félix Even
20h30 • Centre Georges Brassens

Samedi 14
Repas de Noël offert aux Seniors. Inscription obligatoire
12h • Salle omnisports

Samedi 14 à 20h30
Dimanche 15 à 16h30
Opéra lyrique *Didon et Enée* avec *Artyléria*
Centre Georges Brassens

SORTIR

CRÊPERIE DE LA BONNE HUMEUR

SALLE CLIMATISÉE - FORMULES DÉJEUNER

TERRASSE D'ÉTÉ

Ouvert du mercredi au dimanche *(dimanche de 12h à 22h)*

Tél. : 01 39 62 84 08

www.la-bonne-humeur.com

14 place du Marché - 78600 Maisons-Laffitte

L'ATELIER DES STYLES

Artisan Tapissier Décorateur

RÉFECTION DE SIÈGES-CONFECTION DE RIDEAUX

Isabelle HERBRETEAU

TÉL.: 09 53 54 64 10

06 15 92 51 92

atelier.styles@orange.fr

97, avenue Marceau

78600 LE MESNIL-LE-ROI

Chère Cliente, Cher Client,

Implantée depuis plus de 10 ans à Maisons-Laffitte, votre TUI Store de Maisons-Laffitte vous invite à choisir votre ambiance de vacances dans une collection d'univers uniques, que vous partiez en couple, en famille, entre amis, ou en solo. Audrey et Estelle vous accompagnent dans la réalisation de vos plus belles vacances. Venez nous rencontrer !

TUI STORE MAISONS-LAFFITTE

1, avenue de Saint-Germain

78600 Maisons-Laffitte

01.78.64.10.64

agencemaisonslaffitte@tuifrance.com

transat · LOOK VOYAGES · CLUB MARMARA · CIRCUITS NOUVELLES FRONTIÈRES · PASSION des îles

ENTREPRISE PEINTURE RAVALEMENT OUEST PARISIEN

PROP

28 Av. du Général de Gaulle - 78600 Maisons Laffitte

01 39 68 33 30

groupeprop@gmail.com - www.groupe-prop.fr

Retrouvez-nous sur facebook

Rénovation
Construction
Isolation thermique
Menuiserie
Ravalement

Cuisine et salles de bain
Etanchéité
Electricité
Plomberie

BÂTI2FRANCE

Accompagnement et expertise lors de votre nouvelle acquisition immobilière.

Votre projet travaux clef en main.

42 rue de Paris
Maisons-Laffitte

01 73 79 12 32 - 07 68 62 97 03

www.bati2france.fr

Vous recherchez des produits d'une extrême fraîcheur, vous aimez la qualité, alors n'hésitez pas…

LES JARDINS DU MESNIL

Un Univers de Fraîcheur

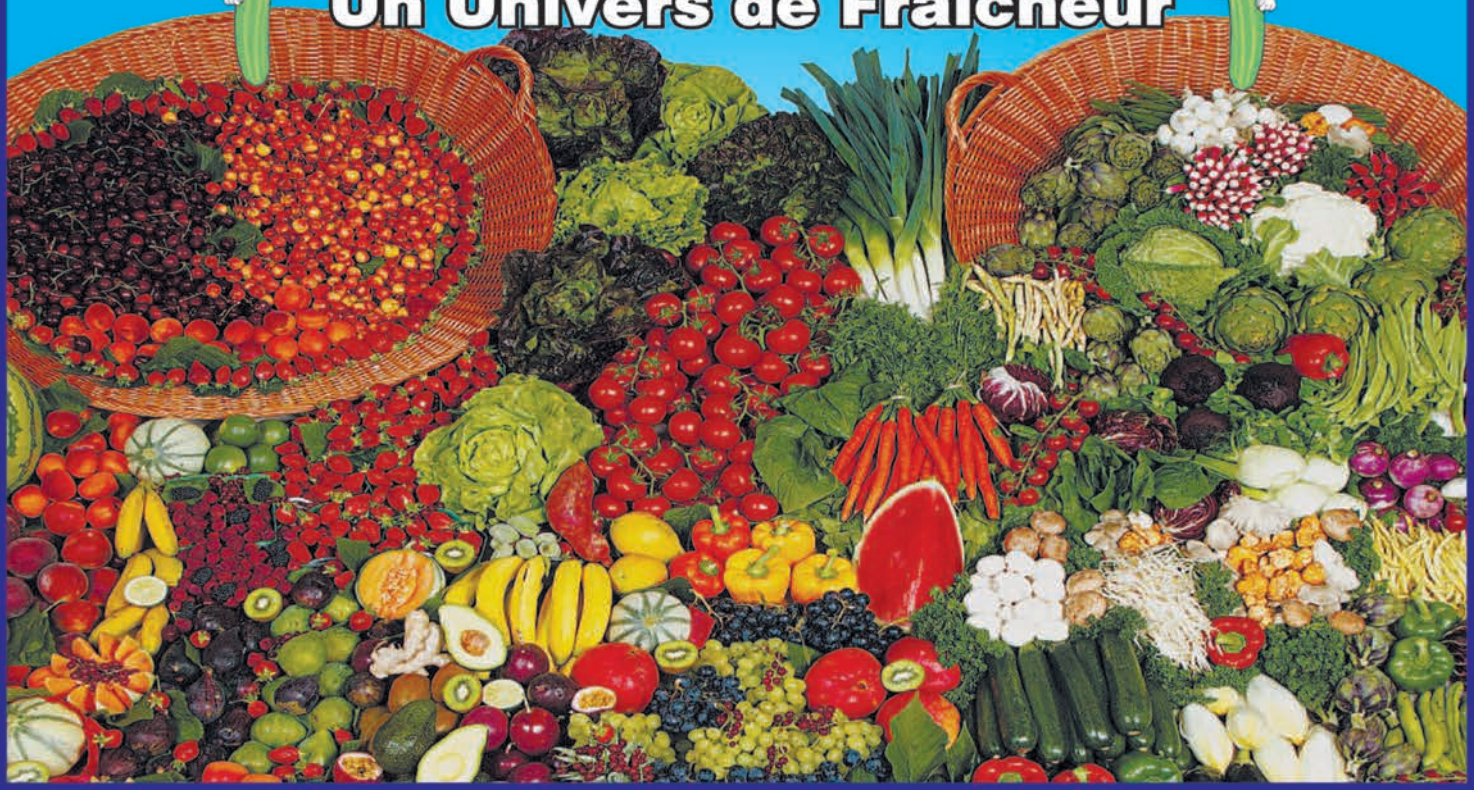

Horaires d'ouverture : • Du mardi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
• Sans interruption vendredi et samedi de 8h30 à 19h30 • Le dimanche de 8h30 à 13h00

45, rue Maurice Berteaux - 78600 MESNIL LE ROI

01 39 12 17 31 - www.lesjardinsdumesnil.fr

PARKING GRATUIT